

Gymnases : 10 % des communes rurales équipées, mais peu d'habitants éloignés

Le Grand Est dispose de 1 925 salles multisports ou gymnases. Seulement 10 % des communes rurales possèdent ces équipements, plutôt concentrés dans l'espace urbain. Cependant, il s'agit d'un équipement accessible, avec près de 93 % de la population qui peut s'y rendre en moins de 10 minutes. Près d'un gymnase sur trois a été mis en service avant 1975. La majorité de ces équipements a été construit entre 1975 et 1995, notamment dans les communes rurales. Dans ces espaces, les gymnases sont plus souvent aménagés pour la pratique du tennis ou du judo, afin de pallier le manque d'équipements spécifiques.

Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Début 2017, le Grand Est compte 1 925 salles multisports (*figure 1*), communément appelées gymnases, permettant de pratiquer de nombreux sports comme le basket-ball, le volley-ball ou le handball (*encadré*). La région dispose ainsi de 3,5 gymnases pour 10 000 habitants, soit un taux d'équipement supérieur à la France de province (3,0). Seules les régions Bretagne et Pays de la Loire ont des taux plus élevés.

Seulement 10 % des communes rurales sont équipées d'au moins une salle multisports, avec un écart important entre le Haut-Rhin et l'Aube (19 % et 6 %). Les gymnases sont beaucoup plus nombreux dans l'espace urbain, où plus de deux communes sur trois en sont équipées.

Les Ardennes est le département le mieux doté en gymnases (près de 5 pour 10 000 habitants), notamment dans le rural. À l'inverse, les communes rurales de l'Aube et la Meurthe-et-Moselle ont les plus faibles taux d'équipement. La Meuse et la Haute-Marne sont également bien équipées, mais essentiellement dans les espaces urbains.

Plus de neuf personnes sur dix à moins de 10 minutes d'un gymnase

Près de 93 % de la population du Grand Est vit à moins de 10 minutes d'un gymnase. Mais 410 000 personnes doivent effectuer un trajet supérieur à 10 minutes pour accéder à ce type d'équipement. Il s'agit essentiellement d'habitants de communes rurales. Toutefois, aucun habitant ne se situe à 30 minutes ou davantage du gymnase le plus proche. Certains résidents doivent effectuer entre 20 et 30 minutes de trajet, notamment dans la vallée de l'Aujon (Haute-Marne), dans le Chaourçois (Aube) ainsi que dans quelques communes du sud de la Marne (*figure 2*).

La forte concentration des salles multisports en milieu urbain leur assure une bonne desserte par les transports en commun. C'est le cas pour près de 70 % des équipements, situés à moins de 10 minutes de marche d'un arrêt desservi par les transports collectifs. L'accessibilité est plus faible dans les communes rurales (42 % des gymnases proches des transports en commun) mais meilleure qu'en moyenne dans l'espace rural de province (37 %).

Un gymnase sur trois mis en service avant 1975

Les gymnases de la région sont relativement anciens : 32 % ont été mis en service avant 1975, contre 27 % en France de province. Parmi ceux-ci, deux sur dix ont été rénovés depuis 2005. En Moselle, 46 % des gymnases sont antérieurs à 1975, dont seulement un sur dix a connu une rénovation récente. Les salles multisports les plus anciennes se situent fréquemment dans l'espace urbain. Seulement 19 % des équipements dans le rural ont été construits avant 1975. L'espace rural a profité de programmes de développement des équipements sportifs génériques durant les années 1980 et le début des années 1990, sous l'impulsion de politiques sportives régionales. Ainsi, plus de la moitié des gymnases situés en milieu rural ont été mis en service entre 1975 et 1995. Environ 10 % des salles multisports sont postérieures à 2005, qu'elles soient situées ou non dans une commune rurale. Le Bas-Rhin et la Marne comptent respectivement 46 et 29 gymnases récents, soit 13 % de leur parc.

Cette moindre ancienneté des gymnases dans l'espace rural peut expliquer leur meilleure accessibilité aux personnes handicapées. En effet, dans les communes

rurales, 78 % des salles multisports sont aménagées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite (71 % dans les autres communes). L'accessibilité est toutefois inférieure à la moyenne de province, où le parc de gymnases est globalement un peu moins ancien. En outre, près de 90 % des gymnases sont équipés de vestiaires et de douches ; ils bénéficient d'un niveau de confort très satisfaisant, quel que soit le type de commune.

Les salles multisports de la région sont presque toutes utilisées par les établissements scolaires (92 %). Par ailleurs, 77 % des gymnases accueillent des clubs sportifs. La pratique individuelle et familiale ne concerne que 10 % des gymnases. Elle est toutefois plus répandue dans le rural (17 % des gymnases), comme la pratique en club (92 %). ■

Encadré Les salles multisports du rural pallient le manque d'équipements spécifiques

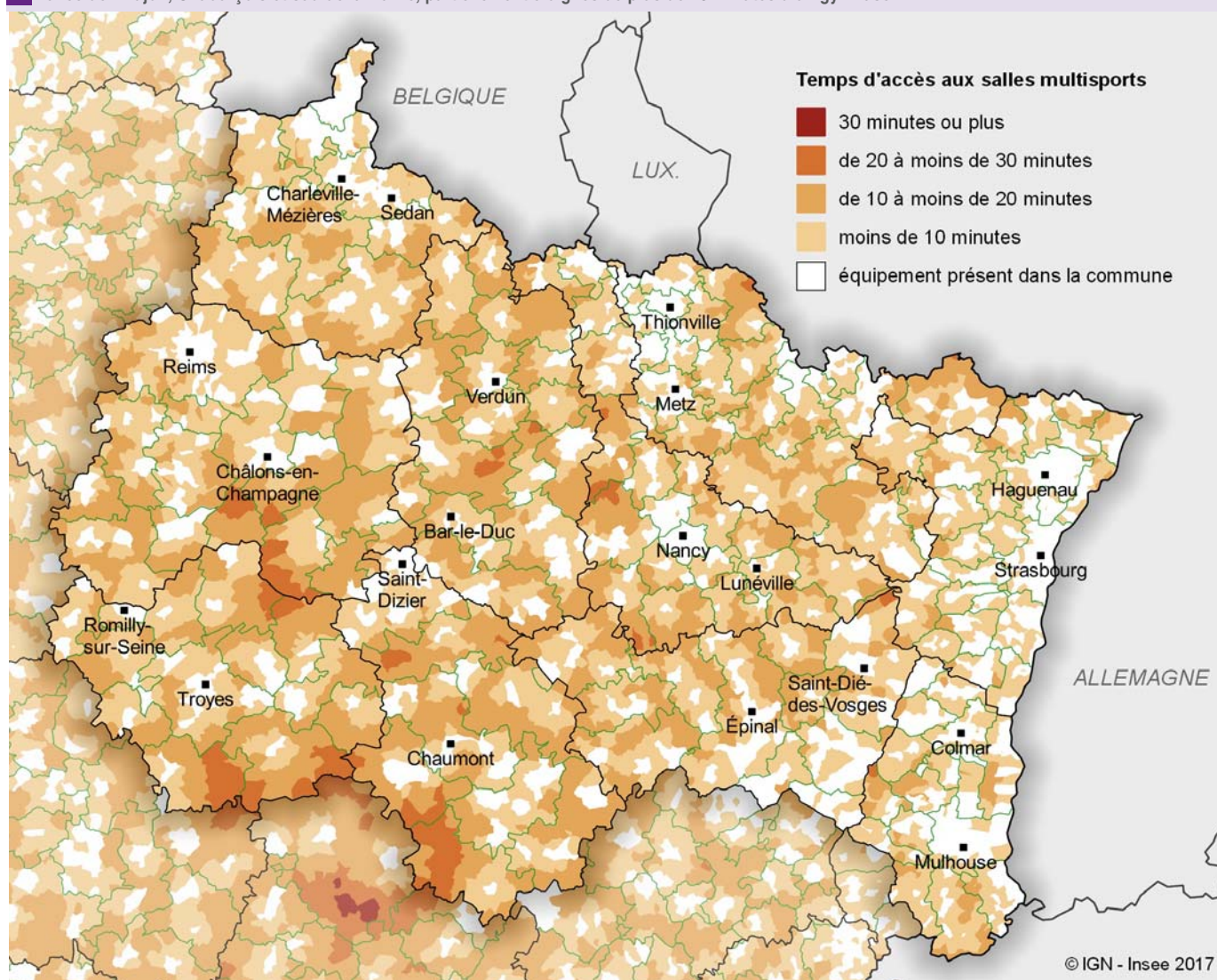
Dans l'espace rural, les gymnases permettent en moyenne la pratique de 5,3 sports, contre 5,0 dans les autres communes. C'est la conséquence du manque de certains équipements spécifiques dans ces territoires, comme les courts de tennis ou les salles d'arts martiaux. Ainsi, bien que le basket-ball soit le sport le plus souvent praticable dans les salles multisports (73 % d'entre eux), devant le volley-ball et le handball (65 % et 62 %), les possibilités de pratique varient selon le type de commune. Le tennis peut être pratiqué dans 54 % des gymnases ruraux, contre 33 % dans les autres gymnases. Près d'un gymnase sur deux permet la pratique du football dans le rural, contre un sur trois dans l'espace urbain. La gymnastique volontaire est praticable dans 26 % des salles, contre 13 % dans les communes urbaines. Autre activité remarquable dans les gymnases ruraux, la pratique du judo est possible dans 10 % des salles, contre 6 % dans les communes urbaines.

1 Seulement 10 % des communes rurales équipées d'un gymnase

	Population en 2013	dont population dans le rural (en %)	Nombre d'équipements	Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)	Part de communes équipées (en %)		Part de la population (en %)		Part d'équipements mis en service (en %)	
					Rurales	Non rurales	À moins de 10 minutes	À 30 minutes ou plus	Avant 1975	Après 2005
Ardennes	280 907	55,4	139	4,9	11,7	85,0	93,2	0,0	30,9	10,1
Aube	306 581	51,9	92	3,0	6,0	70,6	82,3	0,0	28,3	10,9
Marne	569 999	41,6	208	3,6	8,9	78,3	91,3	0,0	30,3	13,9
Haute-Marne	181 521	66,3	74	4,1	6,0	100,0	79,1	0,0	21,6	12,2
Meurthe-et-Moselle	731 004	31,1	238	3,3	7,3	72,4	93,2	0,0	32,4	7,1
Meuse	192 094	75,9	81	4,2	6,9	100,0	79,1	0,0	34,6	1,2
Moselle	1 046 873	34,6	372	3,6	10,6	70,0	93,7	0,0	46,2	6,5
Bas-Rhin	1 109 460	36,1	358	3,2	18,3	64,4	98,0	0,0	23,5	12,8
Haut-Rhin	758 723	35,8	239	3,2	18,6	53,1	96,3	0,0	28,9	11,3
Vosges	375 226	62,6	124	3,3	8,6	73,9	88,6	0,0	25,8	8,9
Grand Est	5 552 388	41,7	1 925	3,5	9,9	68,2	92,6	0,0	31,7	9,8
France de province	51 738 058	42,4	15 367	3,0	13,4	73,7	91,9	0,2	26,6	10,8

Sources : Insee, recensement de la population 2013, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).

2 Vallée de l'Aujon, Chaourçois et sud de la Marne, partiellement éloignés de plus de 10 minutes d'un gymnase



Sources : Insee, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).